

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle,  
énergétique et numérique

---

## Arrêté du 15 décembre 2025

**modifiant l'arrêté du 3 février 2023 portant désignation des représentants du personnel  
aux commissions administratives paritaires et aux commissions consultatives paritaires  
placées auprès de la Secrétaire générale des ministères économiques et financiers**

NOR : ECOP2535193A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle,  
énergétique et numérique et la ministre de l'action et des comptes publics,**

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L. 261-1, L. 262-1,  
R. 261-2 et R. 262-35 ;

Vu l'arrêté du 22 avril 2022 relatif aux commissions administratives paritaires  
compétentes à l'égard des fonctionnaires des ministères économiques et financiers ;

Vu l'arrêté du 3 février 2023 modifié portant désignation des représentants du personnel  
aux commissions administratives paritaires et aux commissions consultatives paritaires placées  
auprès de la Secrétaire générale des ministères économiques et financiers ;

Vu la liste des candidatures déposée par FO Union au scrutin de la CAP n° 12 compétente  
pour la catégorie C ;

Considérant que les candidats classés en 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> rangs sont radiés des cadres,

### **Arrêtent :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

L'article 4 de l'arrêté du 3 février 2023 susvisé est ainsi modifié :

#### *Membres titulaires*

- *M. Yohann LEMAULF (FO Union) est nommé représentant titulaire à la place de  
M. Stéphane CANQUERY (FO Union).*

### *Membres suppléants*

- *Mme Najoua MARIANI (FO Union) est nommée représentante suppléante à la place de M. Yohann LEMAULF (FO Union) ;*
- *Mme Jeanne BEYLOT-KAPPAUF (FO Union) est nommée représentante suppléante à la place de Mme Sylvie LONGPRÉ (FO Union).*

### **Article 2**

La Secrétaire générale des ministères économiques et financiers est chargée de l'exécution du présent arrêté qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 15 décembre 2025

Pour les ministres et par délégation :  
Le chef du bureau de l'organisation du dialogue social,

Christian Bonnier